Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	**UBS EURO STOXX 50 ESG UCITS ETF, catégorie EUR acc**
Emetteur	**UBS Asset Management (Europe) S.A.**
ISIN	LU1971906984
Téléphone	Téléphonez au +352 27 1511 pour plus d'information.
Site Internet	www.ubs.com/etf

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision d'UBS Asset Management (Europe) S.A. concernant ce document d'informations clés aux investisseurs.
Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.
UBS Asset Management (Europe) S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Date de production du document d'informations clés: 12 Novembre 2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type

UBS (Lux) Fund Solutions est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise de 2010 sur les organismes de placement collectif. Le fonds est un ETF UCITS.

Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (autrement dit, il est de type ouvert). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur à celui que vous avez investi.
La période de détention recommandée (PDR) est indiquée à la section intitulée «Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

Objectifs

Le Fonds est géré de manière passive et sera exposé dans les mêmes proportions aux titres composant l'indice EURO STOXX 50 ESG® Index (Net Return) soit en investissant directement dans (quasiment) tous les titres qui le composent et/ou en ayant recours à des produits dérivés, notamment s'il n'est pas possible ou judicieux de répliquer l'indice par des placements directs, ou dans l'optique de réaliser des gains d'efficience lors de l'exposition à l'indice. Le Fournisseur de l'indice applique des notes ESG à toutes les composantes de l'indice. L'Indice élimine au moins 20% des titres les moins bien notés par rapport à l'univers standard des indices. La note ESG du compartiment devrait donc être supérieure à celle d'un compartiment reproduisant un indice standard. Le compartiment ne bénéficie pas d'un label d'ISR français. Il est également possible qu'un compartiment détienne des titres qui ne font pas partie de l'indice si le gestionnaire de portefeuille l'estime approprié au regard de l'objectif et des restrictions d'investissement du compartiment concerné ou d'autres facteurs. L'exposition à l'indice par la reproduction directe de sa composition peut être affectée par les coûts de rééquilibrage, et l'exposition à l'indice par le recours à des produits dérivés peut être affectée par les coûts de négoce de ces instruments. L'utilisation de produits dérivés de gré à gré engendre par ailleurs un risque de contrepartie qui est cependant modéré par la politique de collatéral d'UBS (Lux) Fund Solutions.
Le compartiment investira son actif net principalement dans des actions, des valeurs mobilières, des instruments du marché monétaire, des parts d'organismes de placement collectif, des dépôts auprès d'établissements de crédit, des notes structurées cotées ou négociées sur un marché réglementé et d'autres actifs éligibles en vertu du prospectus. Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. Le Fonds ne conclura pas d'opérations de prêt de titres.
Le rendement du fonds dépend essentiellement des performances de l'indice répliqué.
Les revenus du fonds ne sont pas distribués mais réinvestis.

Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi. Le fonds vise l'appréciation de la valeur d'investissement et correspond à un objectif d'investissement responsable, tout en accordant un accès quotidien au capital dans le cadre de conditions de marché normales. Avec leurs investissements dans ce fonds, les investisseurs peuvent satisfaire leur besoin d'investissement à long terme. Le fonds est adapté pour être acquis par le client cible sans aucune restriction de canal de distribution ou de plateforme.

Banque dépositaire

State Street Bank International GmbH, Succursale luxembourgeoise

Informations complémentaires

Des informations sur UBS EURO STOXX 50 ESG UCITS ETF et sur les catégories d'actions disponibles, le prospectus dans son intégralité, et les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que des informations supplémentaires peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion de fonds, de l'agent administratif central, de la banque dépositaire, des distributeurs de fonds ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/etf. Les derniers cours sont disponibles sur www.ubs.com/etf

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.
Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau moyen. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**5 ans**	
Exemple d'investissement:		**EUR 10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 3 510	EUR 3 040
	Rendement annuel moyen	-64.9%	-21.2%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 8 210	EUR 10 340
	Rendement annuel moyen	-17.9%	0.7%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 320	EUR 16 110
	Rendement annuel moyen	13.2%	10.0%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 14 830	EUR 23 800
	Rendement annuel moyen	48.3%	18.9%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.
Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.
Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2025.

Que se passe-t-il si UBS Asset Management (Europe) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système de compensation ou de garantie accordée aux investisseurs. Par ailleurs, il existe un risque de défaut potentiel en cas de perte des actifs du Fonds détenus par State Street Bank International GmbH, Succursale luxembourgeoise, dépositaire du Fonds responsable de la conservation de ses actifs (le « Dépositaire »). Toutefois, un tel risque de défaut est limité car le Dépositaire est tenu par la loi et par la réglementation de maintenir séparément ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire est responsable à l'égard du Fonds ou des investisseurs du Fonds de la perte par lui-même ou l'un de ses délégués d'un instrument financier détenu en dépôt sauf si le Dépositaire est en mesure de prouver que cette perte est survenue en conséquence d'un évènement externe sur lequel il n'a pas pu exercer de contrôle raisonnable.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 13	EUR 88
Incidence des coûts annuels (*)	0.1%	0.1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.8% avant déduction des coûts et de 11.7% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais initiaux.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne prélevons pas de frais de retrait pour ce produit, mais la personne qui vous le vend peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.10% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs.	EUR 10
Coûts de transaction	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 3
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Les chiffres présentés ici n'incluent pas les frais supplémentaires éventuellement appliqués par votre distributeur, conseiller, courtier en valeurs mobilières en négociant sur le marché secondaire ou tout contrat d'assurance dans lequel peut être placé le fonds. Les frais de transaction associés à la négociation directe avec le Fonds seront à payer par les participants agréés ou les nouveaux investisseurs du fonds. Pour obtenir des informations supplémentaires sur les frais, veuillez vous reporter au prospectus qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/etf

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 an(s)

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 an(s). Il s'agit de la période de détention recommandée au regard des risques et de la performance escomptée du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la période effective de détention s'éloignera de la période de détention recommandée pour le produit, plus le risque de perte effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle.
Les investisseurs qui ne sont pas des Participants Habilités ne peuvent pas souscrire de parts directement auprès d'UBS (Lux) Fund Solutions. Ils peuvent cependant acheter et vendre des parts, par le biais d'un intermédiaire, sur l'une des places boursières indiquées pour la catégorie de parts concernée sur le site Internet www.ubs.com/etf. Il peut toutefois être procédé au rachat de parts directement auprès d'UBS (Lux) Fund Solutions chaque jour ouvrable au Luxembourg. Les Participants Habilités peuvent souscrire et demander le rachat de leurs parts auprès d'UBS (Lux) Fund Solutions selon les conditions détaillées dans le Contrat de Participant Habilité applicable.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte concernant le produit, le fabricant du produit ou la personne qui vous a recommandé ou vendu le produit, veuillez contacter votre conseiller clientèle ou nous contacter à www.ubs.com/ame-regulatorydisclosures
UBS Asset Management (Europe) S.A., The Complaint handling Director, 33A, Avenue J.F. Kennedy, B.P.91, L-2010 Luxembourg, Email: OL-UBSAME-complainthandling@ubs.com

Autres informations pertinentes

Les informations sur les calculs des scénarios de performances passées et précédentes sont disponibles sur www.ubs.com/etf

UBS